

Tous dans l'action le 17 mars

POUVOIR D'ACHAT

STOP au blocage des retraites du régime général, des régimes spéciaux et des régimes complémentaires.

Nous exigeons :

- ✓ Rattrapage de 300 €/mois pour tous les retraités
- ✓ La revalorisation des pensions au 1^{er} janvier indexées sur le salaire moyen
- ✓ Un minimum de retraite égale au SMIC revendiqué à 1 700 €/mois
- ✓ Relèvement des pensions de reversions à 75 % de la retraite initiale
- ✓ Rétablissement de la 1/2 part pour le calcul de l'impôt sur le revenu
- ✓ Exonération fiscale des majorations familiales pour les retraités ayant eu 3 enfants et plus

PERTE D'AUTONOMIE

- ✓ Nous refusons le report de la loi en 2016.
- ✓ nous sommes toujours opposés à la CASA (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie). Ce prélèvement supplémentaire de 0,30 % payé uniquement par les retraités imposables depuis avril 2013 représente 1 milliard d'euros (en 2 ans) et qui a été soustrait au financement de l'autonomie alors que les EHPAD et les services à domicile souffrent de manque de personnels et qualifiés par manque de financement.
- ✓ Nous exigeons la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale.
- ✓ Nous exigeons l'intégration de l'accueil en établissement dans la loi.

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

- ✓ Elles représentent 25 à 60 % du montant des pensions
- ✓ Alimentées exclusivement par des cotisations qui stagnent et qui ont baissé depuis 2009 en raison des bas salaires, l'explosion du chômage et de la précarité.
- ✓ Les pensions de Reversions - dans la négociation des retraites complémentaires, ARRCO et AGIRC le patronat menace de réduire drastiquement le niveau des pensions de reversions. Le gouvernement veut s'appuyer dessus pour remettre en cause l'ensemble des pensions de reversions. Les femmes représentent 92 % des bénéficiaires.
- ✓ Des solutions existent, comme par exemple :
 - Si on appliquait la loi de l'égalité salariale Homme/Femme ce serait 5 milliards dès 2015 et 10 milliards en 2020 qui financeraient le régime général et permettraient d'équilibrer les retraites complémentaires ;
 - Soumettre à cotisation tous les éléments de rémunération (épargne salariale, intéressement, participation...);
 - Faire contribuer les revenus financiers à la même hauteur que les cotisations assises sur les salaires.

SERVICE PUBLIC

- Dans la continuité de la loi Bachelot (Hôpital Patient Santé Territoire) et la mise en place des Agences Régionales de Santé réduisent de manière importante les budgets :
- ✓ Le projet de loi SANTÉ qui vient en débat à l'Assemblée Nationale n'est que la continuité de l'austérité au secteur santé.
 - ✓ L'austérité s'appelle « Pacte de responsabilité » qui prévoit 50 milliards d'économie dont 21 milliards ponctionnés sur la Sécurité sociale.
- C'est cela qui menace : la SANTÉ, l'HÔPITAL, la qualité du service public et l'égalité d'accès aux soins et aux prises en charge de tous



BULLETIN DE SYNDICALISATION CGT

- Retraité isolé ?
- Retraités syndiqués ?

NON !
OUI !

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ **Je me syndique à la CGT**

Nom ➤ Prénom ➤

Adresse ➤

Code postal ➤ Ville ➤

Branche professionnelle d'origine ➤

Mail ➤ Tél ➤

Bulletin à retourner à l'UCR CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex ou à remettre à un(e) militant(e) Cgt de votre connaissance